

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 85 (1958)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Résultats du concours de janvier  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-230926>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIP ! BIP ! BIP !... HURRAH !

*Du 14 février au 17 mars, la Grande revue annuelle locale et régionale verra accourir la grande foule au Théâtre municipal de Lausanne. Organisée par la « Copéa », coopérative de productions et d'échanges artistiques, ce spectacle promet d'être une réussite. Il est signé d'André Marcel, journaliste et revuiste de talent, avec Migy, André Talmès et Bèrier comme collaborateurs.*

*Jean Davan et Paul Mercey en seront les animateurs fantaisistes avec Philippe Soguel comme chanteur, et Irène Vidy, animatrice également connue. Mise en scène de Max Revol : chef d'orchestre, Aimé Courtioux. Costumes de Fost...*

*Rien que son titre : Bip ! Bip ! Bip !... Hurrah ! est déjà plein d'entrain !*

(Voir notre annonce 4<sup>e</sup> page couverture)

## Logique infantine

*Un jeune garçon, connu pour sa politesse, passe auprès d'un prêtre qui fait son instruction religieuse, sans le saluer. Celui-ci reproche, avec douceur, son manque de respect à son égard.*

— *Eh ! monsieur le curé, répond l'enfant, vous avez dit ce matin, au catéchisme : « Hors de l'Eglise, point de salut ! »*

## Hôtel-Restaurant des Alpes - Savigny

Chambres, eau courante

Tenabllie dào villhio dévesà

Fernand Galster, propriétaire  
Téléphone 4 51 01

## Résultats du concours de janvier

Plus de soixante envois : un record ! Mais, parmi les concurrents, il nous est apparu que peu étaient des « as » au jeu de carte...

En effet, c'est à la définition « Sérieuse menace pour la figure » que les fautes étaient les plus nombreuses. Au lieu d'« As » juste, comme on dit à « Echec et Mat », les « An » foisonnaient. Beaucoup d'« On » au lieu d'« Ov », en forme d'œuf. « Plissure » au lieu de « Blessure » (région accidentée).

Parmi les envois de présentations remarquables et détaillés, notons ceux de M. L. Jacard, à Lausanne : félicitations.

Merci à Mme Germaine Gétaz, pour son amabilité et pour l'intérêt qu'elle porte au *Conteur*. A M. Desplands pour les vœux qu'il décerne à notre ami Elophe.

M. Albert Chessex nous écrit : « Bravo pour une série de définitions » que les dictionnaires ignorent, mais qui sont pleines d'esprit et d'humour.

Et M. J. Marquis, instituteur à Mervelier, Jura, dans sa lettre d'envoi ajoute : « Eh bien ! ça continue ! Tant mieux ! On a au moins de quoi se triturer les méninges sans être obligé de feuilletter le Larousse et c'est précisément ce qui rend vos problèmes passionnants. M. Elophe, merci et cordial bonjour ! ».

On le voit nos « jeux de mots croisés » continuent à intéresser vivement nos fidèles abonnés. Qu'ils nous en fassent d'autres, c'est ce que la rédaction du *Conteur* souhaite afin d'assurer l'existence de notre chère revue folklorique romande.

Voici comment s'établit la liste des lauréats après tirage au sort :

M. Nemo, Moudon.

Mme Reuteler, La Source, Lausanne.

M. Marc Fonjallaz, Pully.

M. Oscar Duflon, Lausanne.

M. Graf, Leysin.

M. Henri Buffat, Lausanne.

Mme Rose-Blanche Cornuz, Vevey.

M. E. Becker, peintre, Lausanne.

M. Ch. Serex, La Tour-de-Peilz.

M. Ernest Aubert, Le Solliat, Vallée de Joux.

M. Frs Aubry, Sommentier (Fribourg).

M. Louis Jacard, Lausanne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 28 février 1958, une « grille » conforme à la grille originale, à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.